Devictio formations

Adresse
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Téléphone
04 82 53 58 94
04 72 64 25 19

Mail
formation@devictio.fr
www.magnis-formation.fr

MAGNIS FORMATION by Devictio

Programme de Formation : Évacuation incendie – 2 heures

Lieu :
Intraentreprise uniquement, dans vos locaux

Durée :
2 heures

Modalité :
Sur site,
pas en centre

Périodicité :
Au moins tous les six mois si l'article R.4227-39 s'applique.

Objectif

Tester l'organisation d'évacuation de l'établissement et identifier les points d'amélioration. L'exercice ne garantit pas à lui seul la conformité globale du site.

- Préparer un scénario adapté aux locaux et aux effectifs.
- Observer la réaction au signal d'alarme et les cheminements.
- Examiner la coordination des personnes désignées.
- Animer un débriefing et formuler des recommandations.

Public

Salariés et occupants concernés par les consignes d'évacuation, ainsi que les responsables sécurité, guides-files, serre-files et autres personnes désignées.

Modalité

Exclusivement en intraentreprise, dans les locaux à évacuer. Cette prestation n'est pas réalisée dans le centre Magnis Formation.

Déroulement – 2 heures

1. Préparation avec le responsable : locaux, effectifs, alarme, issues, points de rassemblement et contraintes du site.

2. Scénario validé par l'établissement. Les observateurs se placent avant le déclenchement.

3. Alarme et évacuation : délai de réaction, cheminements, comportement, coordination et rassemblement.

4. Analyse des écarts, puis débriefing avec les responsables et les équipiers.

5. Bilan des constats. Un compte rendu écrit est remis selon les modalités prévues au devis.

Durée standard : 2 heures. Un site étendu ou complexe peut nécessiter une durée ou des moyens complémentaires.

Ce que l'exercice n'inclut pas par défaut

- La simulation de fumée, le maquillage de blessés ou la captation vidéo ne sont pas systématiques.
- Toute option de ce type nécessite une évaluation préalable des risques et l'accord du responsable.
- L'exercice ne remplace pas une formation Guide-File et Serre-File, ni une formation EPI ou ESI.
- Il ne constitue pas une formation à l'extinction d'un incendie.

Référence et périodicité

- Référence du programme : MAGN3INC306.
- L'article R.4227-39 prévoit, pour les établissements concernés, des exercices et essais au moins tous les six mois.
- Une fréquence uniquement annuelle ne suffit pas à satisfaire cette exigence.
- Le responsable de l'établissement tient le registre réglementaire. Magnis Formation ne se substitue pas à cette obligation.
- Financement par l'employeur. Une prise en charge OPCO n'est pas automatique et doit être vérifiée.

Magnis Formation – 12 place Bir-Hakeim, 69003 Lyon. Téléphone : 04 82 53 58 94.
info@magnis-formation.fr.

Adresse
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Téléphone
04 82 53 58 94
04 72 64 25 19

Mail
formation@devictio.fr

www.magnis-formation.fr

MAGNIS FORMATION EST UNE MARQUE DU GROUPE DEVICTIO FORMATIONS

Pour vos demandes de financement :

DEVICTIO FORMATIONS
SIRET : **498 295 005 00033**
Numéro de déclaration d'activité (NDA) : **82 69 09771 69**
Code APE / NAF : **8559A**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION